

**OFFRE D'EMPLOI - SAISONNIER ET TEMPS PARTIEL  
INSTRUCTEUR(TRICE) DE TENNIS**

---

<b>Statut :</b>	Temps partiel (15 à 17 heures par semaine jusqu'au 30 septembre)
<b>Numéro du concours :</b>	9001 – 2021 A
<b>Taux horaire :</b>	46.03\$
<b>Service :</b>	Sports et loisirs

---

**NATURE DE L'EMPLOI**

Sous la supervision du cadre responsable, la personne titulaire du poste doit préparer le contenu des cours de tennis et enseigner les techniques de ce sport à des groupes d'enfants, d'adolescents et d'adultes.

**PRINCIPALES RESPONSABILITÉS**

- Préparer le contenu des cours de tennis en tenant compte des normes et des directives émises par son superviseur;
- Enseigner aux enfants, adolescents et aux adultes les techniques du tennis;
- Maintenir la discipline et le bon ordre durant les cours et les activités connexes;
- Voir au rangement du matériel et au bon ordre;
- Vérifier l'équipement et souligner toute anomalie au superviseur;
- Dispenser les premiers soins;
- Rédiger, sur demande, des rapports relatifs à ses activités.

**CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ**

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES);
- Posséder 2 ans d'expérience pertinente dans l'enseignement du tennis selon les normes établies par Tennis Québec;
- Certificat valide de secourisme et de RCR d'un organisme reconnu;
- Certification de niveau Instructeur de Tennis Québec.

**INSCRIPTION**

Déposez votre candidature dans la section carrière du site Web de la ville de Westmount (<https://westmount.org/carrieres/deposez-votre-candidature/>) accompagnée de tout document attestant que les conditions d'admissibilité sont respectées (vous devrez télécharger une copie de vos diplômes, équivalences ou cartes d'accréditation (ou une preuve d'inscription si la carte est en voie d'obtention) lors de l'application en ligne). Les demandes reçues après la période d'inscription ne seront pas considérées.

**OU ENVOYEZ UN COURRIEL ACCOMPAGNÉ DE VOTRE CURRICULUM VITAE  
À [DOTATION@WESTMOUNT.ORG](mailto:DOTATION@WESTMOUNT.ORG)**

*La Ville de Westmount souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite donc les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que des personnes handicapées à soumettre leur candidature.*